

## **CE QU'IL FAUT RETENIR**

### **Le grillage avertisseur :**

- Il doit être posé 30 cm au-dessus de la canalisation pour éviter tout contact entre la canalisation et l'engin de terrassement.
- Grillage vert : Téléphone
- Grillage rouge : Electricité
- Grillage bleu : Eau
- Grillage jaune : Gaz
- Grillage marron : assainissement.

Les canalisations doivent être posées sur un lit de sable puis recouvertes.

### **Pénétration des réseaux dans le bâtiment :**

Il faut respecter les distances réglementaires, même pour la remontée dans le bâtiment.  
Il est interdit de regrouper les réseaux.